
État des patriotes réfugiés de Valenciennes transmis par le ministre de l'Intérieur, en annexe de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

État des patriotes réfugiés de Valenciennes transmis par le ministre de l'Intérieur, en annexe de la séance du 18 nivôse an II (7 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 98;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35623_t2_0098_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

55

La Société d'Aix écrit que les feuillans, les modérés, les indifférents, les égoïstes ont fait beaucoup de mal à la révolution; elle demande que la Convention les mette hors d'état de nuire en diminuant leurs moyens pécuniaires. Renvoyé au comité de salut public (1).

56

Le ministre de l'intérieur fait passer l'état nominatif des patriotes de Valenciennes réfugiés dans l'intérieur de la République auxquels il a été délivré des secours conformément aux décrets (2).

57

Le ministre des contributions publiques envoie l'état de la fabrication des monnaies (3).

58

[*Le substitut de l'agent nat. près le distr. de Calais, à la Conv., 14 niv. II*] (4)

« Citoyens représentants,

Il ne coûtait rien aux prêtres de tout sanctifier. Ils avaient donné à six communes du district de Calais, le nom barbare d'un héros de la légende.

Deux autres s'appelaient : Nouvelle et Vieille Eglise.

Ces dénominations de sacristie sont devenues ridicules depuis la régénération des Français. Nos concitoyens les ont proscrites comme propres à rappeler le souvenir de la superstition. Je vous adresse leurs délibérations à cet égard. Les nouveaux noms qu'ils ont adoptés sont pris de leur situation même, des événements de la Révolution ou des Français qui ont marqué par de plus grands services. Ainsi la plupart des communes ne se sont point tout à fait désanctifiées : elles n'ont fait que changer de patron en reconnaissant que l'homme le plus utile est le plus grand saint d'une république.

S. et F. ».
VARENT-RÉAL.

[*Tableau des comm. du distr. qui ont changé leurs noms.*]

NOMS ANCIENS	NOMS NOUVEAUX
St Pierre-les-Calais	Dampierre-les-Dunes
St Nicolas	Libre-sur-Aa
St Folquin	Le Bas-Morin
Vieille-Eglise	L'Indivisible
Nouvelle Eglise	Réunion

(1) *J. Sablier*, n° 1062.

(2) *J. Fr.*, n° 471; *Ann. R.F.*, n° 40.

(3) *Mess. soir*, n° 508, p. 3.

(4) *F^{17A}* 1008^c, pl. 2, p. 1569.

[*L'Indivisible, ci-dev^t Vieille-Eglise, 6 niv. II*]

(1)

« Citoyens administrateurs,

Depuis longtemps, nous nous étions occupés du changement du nom de notre commune qui en lui-même est un nom du fanatisme; mais la variation des opinions dans sa dénomination, jusqu'à ce moment, en avoit retardé l'exécution. Après différents débats sur différents noms; il est résulté d'un commun accord que le nom de *L'Indivisible* est celui que portera désormais notre commune.

Nous vous en donnons connoissance sitôt, à effet que l'adresse, de vos lettres et paquets nous soit faite sous ce nom que nous avons pris.

S. et F. »

J.B. RULET, WILLEMAIN.

[*Extrait des délibérations de la comm. de Saint Pierre-les-Calais, 27 brum. II*] (2)

Un membre a demandé que, toute affaire cessante, le nom de cette commune soit anéanti et remplacé par un nom d'homme qui par son zèle et son courage a été utile à la Société et que le choix fut fait dans les armées ce qui est un vrai moyen d'engager nos guerriers à se conduire avec le zèle et l'intrépidité que la reconnaissance inspire.

Un autre membre a pris la parole et a dit : Dampierre a toujours conservé la confiance et l'estime des armées qu'il a commandées, Dampierre inspirait la terreur à nos ennemis et aiguillait le courage de nos soldats républicains. C'est au milieu de nos enfants, de nos frères et en combattant à leur tête qu'il a reçu le coup fatal qui a terminé sa carrière; le jour de son trépas a été un jour de tristesse profonde pour les républicains qu'il commandait, je demande en conséquence que son nom soit substitué à celui de notre commune et qu'il soit accompagné d'un autre nom pris dans la localité du lieu.

Un autre membre prenant la parole a dit : Citoyens la nature a formé au nord et à l'ouest de cette commune des boulevards qui la défendent contre l'océan, je demande qu'il soit fait choix de leur nom.

Les propositions mises aux voix, l'assemblée a arrêté à l'unanimité que le nom de cette commune est dès ce moment anéanti et de suite remplacé par ceux-ci (*sic*) : *Dampierre-les-Dunes*, qu'extrait du présent arrêté sera adressé à l'administration du district de Calais pour être transmis au comité de division, que pareils extraits seront également expédiés au juge de paix, municipalité et sociétés populaires du canton.

[P.c.c, Ph. LENPOIGNE, greffier].

[*Canton et municip. de Nouvelle-Eglise, 2 frim. II*]

Nous maire, officiers municipaux et notables composant le conseil général de la commune de Nouvelle Eglise réunis en séance publique et lieu ordinaire.

D'après la lecture du mandement des administrateurs du district de Calais sur le décret

(1) *Id.*, Reçu le 9 niv., 6^e bureau.

(2) *Id.*